

Animations scolaires „prévention des déchets“ : mobilisation des écoles

Sensibilisation des scolaires
Région : Bretagne

Mots clés : établissements scolaires | Sensibilisation | prévention des déchets



Collectivité

Smictom des Forêts
2, rue Gilles de Roberval
35340 Liffré
<http://www.smictom-forets.fr/>

Partenariat

ADEME
Etablissements scolaires,
Le relais (sur le thème des textiles)

Date de lancement

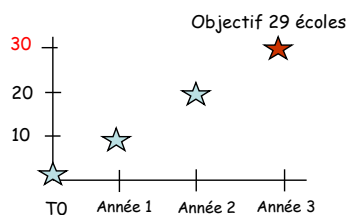
Avril-mai 2013

Objectifs

Sensibiliser 50% des établissements en 2015

Réalisation de l'objectif

Nombre d'écoles sensibilisées



Résumé :

Après avoir proposé aux écoles primaires du territoire de nombreuses animations sur le tri, le SMICTOM a monté un **programme d'animations « à la carte »** sur la réduction des déchets et la prévention.

Les animations proposées comportent 2 séances d'une demi-journée dans les classes. Des visites de sites peuvent également faire partie du programme de l'animation. Toutes les classes sensibilisées doivent mettre en place un projet visant à réduire les déchets pendant l'année.

Pourquoi agir ?

• Elargir l'offre d'animation proposée aux enseignants

Bien que sensibilisés à l'école aux problèmes de protection de l'environnement et au tri sélectif des déchets, les élèves sont peu informés sur la prévention des déchets. Des animations développant un petit nombre de cibles parlantes comme par exemples le gaspillage alimentaire, le compostage ou les emballages doivent permettre un éveil à la réduction des déchets.

• Faire connaître les gestes de la prévention des déchets aux jeune public

La prévention des déchets est très souvent réalisable par l'acquisition de gestes simples tels que les achats mini-déchets, le réemploi ou la lutte contre le gaspillage alimentaire. En s'appuyant sur des animations dans les écoles et des visites de sites, il s'agit de **sensibiliser les écoliers de façon ludique et de faire naître chez eux une prise de conscience qu'ils peuvent agir à leur échelle.**

Excellents relais auprès de leurs parents, les élèves des écoles primaires permettent une diffusion des gestes de la prévention des déchets.

En démontrant par l'exemple qu'il est possible de réduire ses déchets, les élèves deviennent des multiplicateurs qui intègrent les nouveaux gestes dans leur quotidien.

Animations scolaires „prévention des déchets“ : mobilisation des écoles

Les actions mises en œuvre par la collectivité

• Le contenu des animations

Pendant une première demi-journée, **trois ateliers permettent la découverte des gestes de réduction des déchets**. Quelques jours plus tard, une deuxième séance, également d'une demi-journée est ensuite consacrée au réemploi par l'intermédiaire de la fabrication d'objets à partir d'emballages.

Les 3 ateliers sur la réduction des déchets développés par l'animatrice du SMICTOM sont :

- **le réemploi** à partir de la fabrication d'un porte-monnaie avec une brique alimentaire,
- **le compostage** avec des jeux ciblés,
- **les gestes de la prévention** à l'école, à la maison, pendant les loisirs.

Selon le souhait des enseignants, le programme peut être aménagé en introduisant par exemple des séances « spécial compostage » pour les établissements scolaires voulant mettre en place un composteur. Ils peuvent également être complétés par des **visites de sites** consacrées au réemploi des textiles (Le Relais) et à la réduction des emballages (centre de tri).

Le matériel pédagogique a été développé en interne spécifiquement pour cette animation.

• Les contacts et échanges avec les enseignants en amont des animations

Les contacts avec les propositions d'animation sont pris très tôt par un mailing aux écoles. Afin de définir clairement les attentes et les objectifs, les enseignants sont rencontrés plusieurs semaines avant l'animation pour une phase d'appropriation. Le programme définitif est ensuite arrêté.

• Les animations

A chaque séance, il est prévu 1h 30 d'intervention de l'animatrice dans les classes.

• La mise en place et suivi d'un projet de classe

Chaque classe doit mettre en place un **projet à long terme**. Le rôle de l'animatrice est d'**accompagner les enseignants** dans la définition et la réalisation d'une ou plusieurs actions visant à réduire les déchets au sein de la classe et de l'école.

La restitution des résultats du projet donne l'occasion d'organiser un goûter sans déchet axé sur les modes de consommation et la réduction des emballages, le gaspillage alimentaire étant également thématiqué.

Le « plus » de l'opération

L'animation laisse une grande liberté aux enseignants dans le choix des thèmes et des contenus des sessions. De plus, le prolongement de l'animation par un projet de classe permet un engagement concret des enfants pour des gestes de réduction des déchets.

Reproductibilité

La mise en œuvre d'animations sur la prévention dans les classes est reproductible sur n'importe quel territoire. Il est important de fournir des fiches pédagogiques aux enseignants.

Planning

Décision : T0

Préparation : T0 + 2 mois

Opérationnel : T0 + 5 mois

Durée de l'action : en continu depuis novembre 2013

Coûts

Matériel : 100 euros / an

Moyens humains

Animatrice prévention : 0,33 ETP/ an

Moyens techniques

Mallette Gardi Game, composteur, bioseau, objets jetables et leurs équivalents réutilisables

Bilan en chiffres

Pendant l'année scolaire 2013-2014, 16 classes de 8 écoles ont été sensibilisées, soit 448 élèves.

Lien fiche action-résultat :

<http://optigede.ademe.fr/fiche/animation-s-scolaires-prevention-des-dechets-mobilisation-des-ecoles>

Code SINOE : 6098

Pour en savoir plus

Sur le site internet de l'ADEME

www.ademe.fr/dechets

www.reduisonsnosdechets.fr

<http://optigede.ademe.fr>

Sur le site du SMICTOM des forêts

www.smictom-forets.fr

Contact

Smictom des forêts

Tel : 02 99 55 44 97

Mail : contact@smictom-forets.fr

ADEME Bretagne

Tél 02 99 85 87 00

E-mail : veronique.marie@ademe.fr